

# ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

## PROJET PÉDAGOGIQUE 2019-2020

# PÔLE DE Nébïan

## 1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Nébian est une commune de plus de mille habitants qui se situe à proximité de Clermont l'Hérault, dans le cœur du département de l'Hérault.

Sa population, autrefois composée en grande majorité de familles de viticulteurs, est aujourd'hui faite d'une minorité d'agriculteurs, de travailleurs du secteur tertiaire, de famille originaire du village depuis plusieurs générations et de néo ruraux ayant quitté les agglomérations montpelliéraines ou biterroises.

## 2. ORGANISATEUR

### Communauté de communes du Clermontais

**Responsable Pôle Petite enfance, jeunesse et sports** : Richard FERNANDEZ

Espace Marcel Vidal

20 avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HERAULT

**Tél.** 04.67.88.95.50 – **Fax** 04.67.88.92.09

**Courriel** : r.fernandez@cc-clermontais.fr

**Site internet** : www.cc-clermontais.fr

## 3. PÔLE DE NÉBIAN

### Accueil de loisirs périscolaire (ALP) - Pôle de Nébian

Ecole publique Yvette Marty

Avenue Paul Vigné d'Octon

34800 NÉBIAN

**Tél.** 04.67.88.08.98

**Responsable** : Jérôme BILHAC

**Courriel** : pole.nebian@cc-clermontais.fr

## 4. PUBLIC ACCUEILLI

L'Accueil de loisirs périscolaire (ALP) de Nébian accueille les enfants de la commune fréquentant l'école, et ceux de la commune de Lieuran-Cabrières.

La tranche d'âge est de 3 à 11 ans (56 places pour les enfants de moins de 6 ans et 97 places pour les enfants de plus de 6 ans).

Le public est accueilli les matins, midis et soirs pendant la période scolaire ainsi que les mercredis toute la journée.

**L'encadrement des enfants en Accueil de loisirs est de :**

	Périscolaire	Mercredis
- 6 ans	1 pour 14	1 pour 10
+ 6 ans	1 pour 18	1 pour 14

## 5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation de Nébian comprend :

- **Un directeur** : Jérôme BILHAC, ETAPS
- **Un animateur directeur adjoint** : Jonathan GIL, diplômé BAFD, S.T.A.P.S. (Science technique des activités physiques et sportives) et S.S.T. (Sauveteur secouriste du travail) pour la fonction d'assistante sanitaire
- **Trois animatrices BAFA** : Héloïse CHARTREAU, Clémence CAZORLA et Chloé CANETTI
- **Des animateurs qualifiés**
- **Un agent de service** : Michelle PESSAYRE, pour la mise en table le midi, l'organisation de la cantine (réchauffe des plats, vaisselle, ménage) et l'entretien des locaux

## 6. LES LOCAUX

---

### Les bâtiments

L'Accueil de loisirs des moins de six ans et des plus de six ans dispose chacun d'une salle d'activités dans l'enceinte de l'école.

Le bureau de l'ALP se situe à l'entrée de la salle d'activités des primaires. Il dispose d'une entrée spécifique avec une salle d'attente.

Le réfectoire de la cantine, adjacent aux salles d'activités, a une capacité de 80 places, avec une cuisine aux normes.

### Les espaces extérieurs

L'Accueil de loisirs des moins de six ans et des plus de six ans dispose de :

- une cour extérieure, avec un bloc sanitaire adapté aux tranches d'âge, et d'un petit préau.
- un jardin pédagogique.
- une salle multi-activités « Espace Mandela » pour toute utilisation.

## 7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

---

### L'Accueil du matin

- Un accueil de 7h30 à 8h35 est mis en place du lundi au vendredi
- Les enfants viennent accompagnés par leur parent à l'accueil de l'ALP et sont aussitôt inscrits sur le logiciel de pointage à l'aide d'une tablette tactile
- L'accueil s'effectue de façon échelonnée.

### La pause méridienne

Les enfants ont été préalablement inscrits au service par la famille via le portail famille au plus tard deux jours ouvrés avant (ou la veille avec majoration de 2 euros).

L'accueil se déroule entre 12h et 14h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Deux services sont mis en place :

- 1<sup>er</sup> service pour les maternelles (25 à 30 enfants), de 12h à 13h
- 2<sup>ème</sup> service pour les primaires (40 à 55 enfants), de 13h à 14h

Les animateurs récupèrent les enfants à 12h dans leur classe, et les emmènent au réfectoire ou en récréation pour ceux qui mangent au 2<sup>ème</sup> service.

Les animateurs font l'appel avec les fiches d'inscription de la journée données aux enseignants le matin.

Les enfants de moins de 4 ans sont amenés au dortoir à 13h15 pour la sieste, les autres vont en récréation.

- Les repas sont livrés par le traiteur Terres de Cuisine (liaison froide).
- Les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux le moment du repas. Ils peuvent ainsi leur donner de bonnes habitudes de comportements et les inciter à :

- goûter tous les aliments
- choisir la quantité d'aliments dont ils se servent de façon raisonnable et pensée ; ils peuvent se resservir autant de fois qu'ils le veulent.
- assumer ce choix en finissant ce qu'ils ont décidé de prendre, afin de ne pas jeter de nourriture à la poubelle.

● C'est un moment convivial, d'échange et de savoir vivre.

Les enfants sont invités à mettre, servir, débarrasser et nettoyer leurs tables.

Une personne de service s'occupe de la mise en table, de réchauffer les plats et de faire le nettoyage.

## L'Accueil du soir 1

- Les enfants ont été préalablement inscrits au service par la famille sur internet via le portail famille le jour même avant 8h, dernier délai.
  - Chaque animateur récupère les enfants qui participent à l'accueil du soir 1 dans les classes. Chaque groupe se retrouve pour prendre le goûter de 16h45 à 17h environ.
  - Les activités proposées pour les maternelles sont sportives, culturelles, manuelles et artistiques. Ces ateliers se font par roulement suivant le jour et la période et aussi en prenant compte des envies et demandes des enfants le jour même.
  - Les ateliers restent au choix des enfants.
  - Le départ sur ce temps là peut se faire de façon échelonnée.
- Les plus de 6 ans peuvent sortir seuls sous condition d'accord du responsable légal.

## L'Accueil du soir 2

- L'accueil se déroule entre 17h45 et 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Les enfants peuvent dessiner, faire des jeux de société et de construction, lire un livre...
- Le départ peut se faire de façon échelonnée.

Pour des raisons de sécurité, tous les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés et récupérés par une personne majeure préalablement inscrite sur le dossier d'inscription en début d'année scolaire.

## Le mercredi

- L'accueil se déroule de 7h45 à 18h.
- Les enfants peuvent tous être accueillis à la journée ou uniquement le matin avec ou sans repas. Les journées se passent au centre ou bien en sorties, à la journée ou à la demi-journée.
- Les plus de 6 ans peuvent sortir seuls à partir de 17h sous condition d'accord du responsable légal.

Pour des raisons de sécurité, tous les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés et récupérés par une personne majeure préalablement inscrite sur le dossier d'inscription en début d'année scolaire.

## 8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

---

Pour toute demande, les parents doivent remplir un dossier d'inscription et fournir l'ensemble des documents demandés. Les enfants doivent avoir un dossier complet.

**Les documents à fournir** sont les suivants :

- Fiche d'inscription complétée
- Fiche sanitaire de liaison complétée
- Photocopie du carnet de santé (vaccins à jour)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- RIB (si prélèvement automatique)
- Numéro allocataire CAF
- Si non allocataire CAF, photocopie de l'avis d'imposition année N-1 et du livret de famille (pages de tous les membres de la famille).

Le projet pédagogique et le règlement intérieur sont consultables au bureau de l'ALP ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes du Clermontois.

## Les permanences ont lieu le :

- Mardi de 8h à 11h30
- Mercredi sur rendez-vous
- Jeudi de 8h à 11h30

## Les tarifs

- Le tarif de la pause méridienne est calculé suivant le barème des revenus fiscaux et le nombre d'enfants à charge. Il peut varier de 3,90 € à 4,60 €
- Le tarif de l'accueil du matin ou/et du soir 2 sont à 0,70 € avec un plafond de 11 € par mois
- Le tarif de l'accueil du soir 1 est de 0,50 €
- Le tarif du mercredi est compris entre 1 € la demi-journée sans repas à 17.20 € euros la journée complète avec repas pour les enfants du territoire.

## 9. VIE QUOTIDIENNE

### Déroulement du temps périscolaire

7h30-8h35 Accueil du matin	12h-14h Pause méridienne	16h45 - 17h45 Accueil du soir 1	17h45-18h30 Accueil du soir 2
<ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Accueil échelonné des enfants, avec dessins, coloriages, jeux de société et lecture.</i></li><li>● <i>Les enfants ont la possibilité de jouer seul ou à plusieurs.</i></li><li>● <i>Les animateurs les accompagnent dans leur demande et peuvent leur proposer aussi des activités spécifiques (décoration de la salle, préparation d'un spectacle.</i></li><li>● <i>à 8h35, ils sont confiés aux professeurs</i></li></ul>	<p>De 12h à 12h15</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Récupération des enfants dans leur classe pour les maternelles, passage aux toilettes et lavage des mains.</i></li><li>● <i>Les primaires se retrouvent dans la cour avec leurs animateurs.</i></li></ul> <p>De 12h15 à 13h</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Repas pris en commun avec les animateurs et les maternelles, pendant que les primaires font une activité de leur choix.</i></li></ul> <p>De 13h à 14h</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Pour les plus de 6 ans, passage aux toilettes, lavage des mains et repas</i></li><li>● <i>Récréation et sieste pour les moins de 6 ans.</i></li><li>● <i>à 14h, ils sont confiés aux professeurs</i></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Rassemblement des enfants par classes et goûter.</i></li><li>● <i>Activités diverses : sportives, culturelles, manuelles... suivant le programme défini par période</i></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Accueil des enfants par groupes d'âge, avec différents jeux permettant de jouer seul ou à plusieurs.</i></li><li>● <i>Les animateurs les accompagnent dans leur demande et peuvent leur proposer aussi des activités spécifiques (décoration de la salle, préparation d'un spectacle</i></li><li>● <i>Départ échelonné des enfants.</i></li></ul>

## Déroulement du mercredi

	Matin	Midi	Soir
Moins de 6 ans	<p>De 7h45 à 9h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Accueil échelonné des enfants avec coin dessins, coloriages, jeux de société et lecture</li> </ul>	<p>De 12h à 12h15</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Passage aux toilettes et lavage des mains</li> </ul>	<p>De 14h à 14h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Rassemblement des enfants, présentation de l'après-midi</li> </ul>
	<p>De 9h à 9h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Rangement des jeux, présentation de la journée, passage aux toilettes</li> </ul>	<p>De 12h15 à 13h15</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants</li> </ul>	<p>De 14h30 à 15h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Activité et rangement du matériel utilisé. Réveil échelonné des enfants de la sieste</li> </ul>
	<p>De 9h30 à 11h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation et explication de l'activité, activité et rangement</li> </ul>	<p>De 13h15 à 14h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Temps calme (dessins, jeux de société, lecture)</li> </ul>	<p>De 15h30 à 16h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Jeux extérieurs</li> </ul>
	<p>De 11h30 à 12h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Jeux extérieurs, départ des enfants qui ne mangent pas en cantine</li> </ul>	<p>De 13h15 à 15h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Passage aux toilettes et sieste pour les plus petits</li> </ul>	<p>De 16h à 17h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Bilan de la journée et goûter</li> </ul> <p>De 17h à 18h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Départ échelonné des enfants</li> </ul>
Plus de 6 ans	<p>De 7h45 à 9h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Accueil échelonné des enfants avec coin dessins, coloriages, jeux de société et lecture</li> </ul>	<p>De 12h à 12h15</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Passage aux toilettes et lavage des mains</li> </ul>	<p>De 14h15 à 16h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation de l'activité : activités manuelles ou culinaires, grands jeux, jeux extérieurs et sportifs, vélos, rando... et rangement</li> </ul>
	<p>De 9h à 9h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Rangement des jeux, présentation de la journée</li> </ul>	<p>De 12h15 à 13h15</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants</li> </ul>	<p>De 16h à 16h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● goûter et bilan de la journée avec les enfants</li> </ul>
	<p>De 9h30 à 11h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation et explication de l'activité, activité et rangement</li> </ul>	<p>De 13h15 à 14h15</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Temps calme (dessins, jeux de société, lecture)</li> </ul>	<p>De 16h30 à 18h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Jeux intérieurs et/ou extérieurs</li> </ul>
	<p>De 11h30 à 12h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Jeux extérieurs</li> </ul>		<p>À partir de 17h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Départ échelonné des enfants</li> </ul>

## 10. LES OBJECTIFS ET LES PROJETS

---

Tous les temps de l'ALP sont des temps de loisirs et de détente pour les enfants, avec des objectifs éducatifs. L'accueil doit contribuer au développement des enfants, tant sur l'aspect physique, intellectuel qu'affectif et social, avec le respect du rythme des enfants.

### Objectifs des moins de 6 ans

#### Les objectifs généraux

- Permettre aux plus petits d'acquérir des repères
- Sensibiliser et éduquer aux goûts
- Développer l'autonomie
- Intégrer l'enfant vers la vie en collectivité
- Participer à son développement par des jeux et activités adaptés à l'âge

#### Les objectifs opérationnels

- Présence d'animateurs référents
- Intégrer les parents dans la vie du centre
- Varier les activités, privilégier des activités de courtes durées
- L'animateur laissera jouer l'enfant sur des temps intermédiaires pouvant ainsi développer son imagination
- Apprentissage des gestes de la vie quotidienne (mise des manteaux, passage aux toilettes, lavage des mains...)
- Fonctionnement en self. Les enfants se servent seuls, avec une grosse ou une petite cuillère. Ils sont maîtres des quantités qu'ils prennent. Amener l'enfant à goûter à tous les aliments proposés et à être responsable de ce qu'il a pris.

### Objectifs des plus de 6 ans

#### Les objectifs généraux

- Développer les actions d'activités de loisirs collectifs, contribuant à l'épanouissement des enfants
- Concourir à l'autonomie et à l'apprentissage de la vie en collectivité
- Créer un lien entre l'école et le temps périscolaire

L'accueil de Loisirs est un lieu de vacances, de loisirs et de détente pour les enfants avec des objectifs éducatifs.

L'accueil de Loisirs doit contribuer au développement des enfants, tant sur les aspects physique et intellectuel qu'affectif et social pour :

- Permettre à tous les enfants d'accéder aux vacances et aux loisirs.
- Développer la générosité et le plaisir de partager
- Apprendre à l'enfant à être responsable de ses choix, de ses actes.
- Concourir au développement, à l'autonomie
- Développer les capacités et l'autonomie des enfants
- Sensibiliser les enfants sur des questions environnementales

#### Les objectifs opérationnels

- Instaurer des règles de vie afin d'apprendre à mieux vivre en collectivité, et apporter à chacun un cadre de vie plus agréable

- Faire en sorte de rendre habituel et compris le fait de se servir seul, de façon pensée et en fonction de ses besoins plutôt que de ses envies. Respecter la nourriture, ceux qui la font, la servent et ne pas la jeter
- Mise en place d'un tableau d'affichage de rotation (accueil du soir) permettant à l'enfant de participer à toutes les activités
- Informer les parents sur le fonctionnement et les activités par le biais d'affichages et de réunions
- Échanger des informations concernant les enfants entre les instituteurs et les animateurs
- Contribuer à la participation des enfants à des activités et rencontres avec différents partenaires associatifs
- Fonctionnement en self. Les enfants se servent seuls, avec une grosse ou une petite cuillère. Ils sont maîtres des quantités qu'ils prennent. Amener l'enfant à goûter à tous les aliments proposés et à être responsable de ce qu'il a pris.

Le fonctionnement en self dès 3 ans apporte une réelle plus-value à la structure. L'enfant est décisionnaire et responsable de la nourriture qu'il choisit. Il est sensibilisé sur les aliments qu'il déguste et sur la quantité qu'il doit prendre et/ou reprendre.

Ce projet accentue le développement des objectifs d'autonomisation et de responsabilisation et de ce fait, les retours d'assiettes pleines sont minimes, ce qui nous permet de lutter toutes et tous contre le gaspillage alimentaire.

## 11. CONCLUSION

Une fois tous les 15 jours, l'équipe pédagogique observe et vérifie la pertinence du projet pédagogique et des actions menées.

Une évaluation sur les temps d'accueils est faite entre les différents acteurs lors de réunions et de Conseils d'école, ainsi qu'avec les enfants et les parents.

